



Garde alternée / dépôt de plainte

Par **FJR1300**, le **25/04/2021 à 18:02**

Bonjour,

Je me permets de solliciter votre aide dans le cadre de la garde alternée de mon garçon (17 ans).

Sa mère a porté plainte pour "non présentation d'enfant" lundi dernier alors que c'est elle qui devait venir le chercher mais n'est pas venue ! (si si...). J'ai été auditionné avec mon fils qui a été entendu (...) pour m'expliquer et il semblerait que le juge décidera des suites à donner (!). On a tout de même pris mes empreintes et l'on m'a photographié comme un criminel.....

Je la soupçonne de ne pas venir ce dimanche non plus et je ne veux pas être en porte à faux bien qu'à priori, je ne l'étais pas et ne le suis pas non plus actuellement.

Pensez-vous qu'il serait judicieux pour me protéger d'aller à mon tour à la gendarmerie afin de signaler qu'elle n'est pas venue le chercher ? ce n'est pas de la "non présentation d'enfant" puisque nous sommes sensés aller le chercher à chaque fois qu'il passe la moitié du temps chez l'un ou chez l'autre...

Je ne le ferais pas de gaîté de coeur mais elle va trop loin à ne pas le prendre ET en plus à porter plainte alors que c'est totalement aberrant ! Les gendarmes m'ont indiqué que c'était la procédure et qu'ils n'avaient pas le choix (...)

J'ai rendez-vous avec une personne de l'aide juridique la semaine prochaine pour trouver une solution et faire en sorte que tout cela cesse.

Je vous remercie infiniment pour vos conseils et votre aide.

Bien à vous